

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)


Numéro de gestion : 2020 B 03782

Numéro SIREN : 883 157 380

Nom ou dénomination : 111 GESTION IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2023 sous le numéro de dépôt 47712

Certific conforme la gérante
Lydie LUTON



111 GESTION IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 111, Avenue de la Division Leclerc
92290 CHATENAY-MALABRY
RCS NANTERRE : B 883 157 380

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 02 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
le lundi 02 octobre 2023,
à seize heures,

Les associés de la société 111 GESTION IMMOBILIER, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 € divisé en 500 parts de 10 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur décision du gérant.

sont présents :

- Madame Lydie CONCHON, épouse LUTON, associée propriétaire de 250 parts sociales ;
- Monsieur Dominique LUTON, associé propriétaire de 250 parts sociales.
- Monsieur BALAMANIAN Julien, gérant non associé

La réunion est présidée par Monsieur Julien BALAMANIAN, gérant, qui constate que tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer. Il précise qu'il n'est pas dressé de feuille de présence, chacun des associés devant signer le présent procès-verbal.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du gérant, nomination de la nouvelle gérante,
- Rémunération de la gérante,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconnaît que chacun des associés a été régulièrement convoqué et prend acte que tous les associés sont présents et détiennent ensemble l'intégralité des parts composant le capital social.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du gérant et décide de nommer Madame Lydie LUTON née le 26/09/1971 à Bourg La Reine et domicilié 9 rue de Vauvilliers à IGNY, gérante de la SARL 111 GESTION IMMOBILIER.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée fixe, pour l'exercice 2023 la rémunération de la gérante à 25 000,00 Euros. Il est toutefois expressément précisé que si pour quelque raison que ce soit, la totalité de cette somme n'était pas prise en charge à la clôture de l'exercice, le reliquat ne serait en aucun cas reportable sur l'exercice suivant.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue d'effectuer toutes formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, il est donné lecture du présent procès-verbal qui est signé par l'ensemble des associés et qui tient lieu de feuille de présence, puis la séance est levée.